

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2010.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.751.819 dinars pour un capital social de 3.430.100 dinars et une valeur liquidative de 109,379 dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires clos au 31 mars 2010 ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Ali LAHMAR

BILAN
Arrêté au 31/03/2010
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIF	Notes	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,542,640.621</u>	<u>2,275,722.922</u>	<u>2,387,848.599</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,266,180.671	1,150,836.729	1,176,521.625
Emprunts obligataires		1,098,061.230	1,124,886.193	1,104,182.874
Autres valeurs		178,398.720	0.000	107,144.100
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>1,243,604.708</u>	<u>599,291.256</u>	<u>634,234.209</u>
Placements monétaires	AC 2	1,094,814.094	568,079.516	592,950.137
Disponibilités		148,790.614	31,211.740	41,284.072
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL ACTIF		<u>3,786,245.329</u>	<u>2,875,014.178</u>	<u>3,022,082.808</u>
PASSIF		<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	9,808.241	8,887.318	9,381.904
Créditeurs divers	PA 2	24,618.347	20,669.835	20,830.349
TOTAL PASSIF		<u>34,426.588</u>	<u>29,557.153</u>	<u>30,212.253</u>
Capital	CP 1	<u>3,684,682.748</u>	<u>2,793,240.973</u>	<u>2,941,442.016</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,430,100.000</u>	<u>2,916,800.000</u>	<u>2,799,200.000</u>
Emission en nominal		678,400.000	194,000.000	689,200.000
Rachat en nominal		-47,500.000	-280,600.000	-893,400.000
Sommes non distribuables		<u>254,582.748</u>	<u>-123,559.027</u>	<u>142,242.016</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		142,242.016	-207,622.241	-207,622.241
Sommes non distribuables exercice en cours		112,340.732	84,063.214	349,864.257
Sommes distribuables		<u>67,135.993</u>	<u>52,216.052</u>	<u>50,428.539</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		61,794.418	48,684.656	3.136
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5,341.575	3,531.396	50,425.403
ACTIF NET		<u>3,751,818.741</u>	<u>2,845,457.025</u>	<u>2,991,870.555</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,786,245.329</u>	<u>2,875,014.178</u>	<u>3,022,082.808</u>

Etat de résultat
Arrêté au 31/03/2010
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
Revenus du portefeuille titres	PR1			
a- Dividendes	PR 1-a	0.000	0.000	31,745.220
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	14,038.356	14,424.977	58,149.245
c- Revenus des placements monétaires	PR 2-c	6,051.225	4,005.607	20,446.684
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		20,089.581	18,430.584	110,341.149
- Charges de gestion des placements	CH 1	-9,808.241	-8,887.318	-35,543.742
- Revenus Nets des placements		10,281.340	9,543.266	74,797.407
- Autres produits		0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,593.807	-5,931.484	-24,839.004
RESULTAT D'EXPLOITATION		4,687.533	3,611.782	49,958.403
Régularisation du résultat d'exploitation		654.042	-80.386	467.000
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5,341.575	3,531.396	50,425.403
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-654.042	80.386	-467.000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		61,510.987	51,911.971	194,121.304
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		452.391	28,619.417	148,979.742
Frais de négociation		-43.800	-218.748	-1,102.910
Résultat non distribuable		61,919.578	80,312.640	341,998.136
RESULTAT NET DE LA PERIODE		66,607.111	83,924.422	391,956.539

Etat de variation de l'actif net
Arrêté au 31/03/2010
Exprimé en Dinars Tunisiens

	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>66,607.111</u>	<u>83,924.422</u>	<u>391,956.539</u>
a- Résultat d'exploitation	4,687.533	3,611.782	49,958.403
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	61,510.987	51,911.971	194,121.304
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	452.391	28,619.417	148,979.742
d- Frais de négociation de titres	-43.800	-218.748	-1,102.910
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-45,540.334</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>693,341.075</u>	<u>-84,375.262</u>	<u>-200,453.515</u>
a- Souscriptions			692,011.445
Capital	678,400.000	194,000.000	689,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	54,184.566	-10,178.757	-8,218.295
Régularisation des sommes distribuables	12,926.184	3,325.117	11,029.740
b- Rachat			-892,464.960
Capital	-47,500.000	-280,600.000	-893,400.000
Régularisation des sommes non distribuables	-3,763.412	13,929.331	16,084.416
Régularisation des sommes distribuables	-906.263	-4,850.953	-15,149.376
VARIATION DE L'ACTIF NET	759,948.186	-450.840	145,962.690
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période	2,991,870.555	2,845,907.865	2,845,907.865
b- en fin de période	3,751,818.741	2,845,457.025	2,991,870.555
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- en début de période	27,992	30,034	30,034
b- en fin de période	34,301	29,168	27,992
VALEUR LIQUIDATIVE	109.379	97.554	106.883
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	9.47%	11.98%	14.56%

Notes aux états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2010**I. Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II.3 Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III. Unité monétaire :

Les états financiers de l'Union Financière Hannibal SICAV sont libellés en dinar tunisien.

Etats financiers arrêté au 31/03/2010**Exprimé en Dinars Tunisiens**

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>559,039.829</u>	<u>1,266,180.671</u>	<u>33.75%</u>
ADWYA	5,324	12,342.004	40,158.932	1.07%
ARTES	1,000	12,100.000	11,976.000	0.32%
ATB	5,550	15,330.097	48,729.000	1.30%
ATL	37,100	90,038.203	193,031.300	5.15%
BH	1,500	16,270.698	43,147.500	1.15%
BIAT	1,541	45,697.754	109,808.578	2.93%
BT	2,100	93,752.372	216,153.000	5.76%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	123,996.000	3.30%

MONOPRIX	800	41,023.134	194,844.000	5.19%
POULINA GP HOLD	785	4,670.750	6,002.110	0.16%
SALIM	1,159	17,385.000	17,385.000	0.46%
SFBT	7,555	55,295.715	104,100.345	2.77%
TLNG10	70	1,980.300	1,869.000	0.05%
TLS	4,168	34,772.060	117,983.576	3.14%
TLSNS09	705	16,085.280	19,070.250	0.51%
TPR	1,215	4,529.077	7,061.580	0.19%
UIB	500	5,974.046	10,864.500	0.29%
Titres OPCVM		176,130.419	178,398.720	4.75%
ALYSSA SICAV	1,728	176,130.419	178,398.720	4.75%
Obligations Privées		82,892.730	84,317.437	2.25%
BHSUB07	300	30,211.956	30,621.737	0.82%
TL2006-1	1,300	52,680.774	53,695.700	1.43%
Obligations BTA		989,693.000	1,013,743.793	27.02%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	364,718.876	9.72%
BTA052022	50	48,860.000	51,340.219	1.37%
BTA072017	330	327,356.000	340,293.808	9.07%
BTA102013	250	251,575.000	257,390.890	6.86%
TOTAL		1,807,755.978	2,542,640.621	67.77%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% l'Actif Net
BTCT					
06/04/2010	24/03/2009	100	95,940.288	99,143.305	2.64%
10/08/2010	11/08/2009	20	19,196.438	19,601.825	0.52%
12/10/2010	30/03/2010	110	107,598.171	107,617.353	2.87%
16/11/2010	03/11/2009	130	124,571.785	126,239.513	3.36%
16/11/2010	03/11/2009	210	201,211.100	203,911.176	5.43%
18/01/2011	19/01/2010	30	28,791.863	28,976.814	0.77%
01/03/2011	16/02/2010	180	172,449.308	173,126.251	4.61%
01/03/2011	02/03/2010	50	47,972.471	48,101.163	1.28%
01/03/2011	02/03/2010	150	143,931.375	144,316.599	3.85%
05/04/2011	23/03/2010	150	143,664.401	143,780.097	3.83%
Sous Total =			1,085,327.200	1,094,814.094	29.18%
Compte courant bancaire				148,790.614	
Total =				599,291.256	

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etats financiers arrêté au 31/03/2010

Exprimé en Dinars Tunisiens

PR 1 - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>14,038.356</u>	<u>14,424.977</u>
Revenu des obligations Etat	13,053.697	13,053.824
Revenu des obligations privées	984.659	1,371.153
TOTAL	14,038.356	14,424.977

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009
Intérêts des bons de trésor	6,051.225	4,005.607
Total placements monétaires	6,051.225	4,005.607

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Etats financiers arrêté au 31/03/2010
Exprimé en Dinars Tunisiens
CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2009</u>	<u>2,941,442.016</u>	<u>2,941,442.016</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>678,400.000</u>	<u>678,400.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-47,500.000</u>	<u>-47,500.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>112,340.732</u>	<u>179,476.725</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	61,919.578	61,919.578
- Régularisation sommes non distribuables	50,421.154	50,421.154
- Sommes distribuables de la période		67,135.993
<u>Montant fin de période au 31/03/2010</u>	<u>3,684,682.748</u>	<u>3,751,818.741</u>

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2009</u>	
* Montant	2,799,200.000
* Nombre de titres en circulation	27,992
* Nombre d'actionnaires	119
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	678,400.000

* Nombre de titres émis	6,784
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	47,500.000
* Nombre de titres rachetés	475
<u>Capital au 31/03/2010</u>	
* Volume	3,430,100.000
* Nombre de titres en circulation	34,301
* Nombre d'actionnaires	145

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Etats financiers arrêté au 31/03/2010
Exprimé en Dinars Tunisiens
Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelle	31/03/2010
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RaS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>9,808.241</u>
	Frais du Gestionnaire	3,646.340
	Frais du Dépositaire	616.195
	Frais du Distributeur	5,545.706
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>24,618.347</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	299.104
	Charges à payer sur exercice antérieur	19,564.592
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	4,754.651
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2010</u>	<u>19,399.772</u>
	Jetons de présence 2010	12,000.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	2,175.407
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	552.542
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	-2,701.177

Notes sur les charges de gestion

	Libelle	31/03/2010
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>9,808.241</u>
	Rémunération du Gestionnaire	3,646.340
	Rémunération du Dépositaire	616.195
	Rémunération du Distributeur	5,545.706
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>5,593.807</u>
	Redevance CMF	810.302
	Services bancaires et assimilés	0.000
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
	Abonnement des charges budgétisées	4,783.505